

Symposium 2020 de l'ASQM : qui remportera le prix Innovation Qualité ?

Le 30 avril 2020, dans le cadre d'un symposium, l'Académie suisse pour la qualité en médecine (ASQM) distinguera pour la deuxième fois des projets qualité ayant fait leurs preuves dans le système de santé en leur attribuant le prix Innovation Qualité. Ce prix récompense des projets dans trois catégories : « Le feed-back comme instrument qualité » (choix thématique), « Sécurité des patients » et « Organisations médicales ».

À cette occasion, vous pourrez assister à d'intéressants exposés des lauréats et de plusieurs intervenants invités sur le thème du feed-back, de l'innovation et de la sécurité des patients.

- Date : jeudi 30 avril 2020
- Heure : 13h30-17h15
- Lieu : [Hôtel Kreuz, Zeughausgasse 41, 3011 Berne, salle Hodler \(1^{er} sous-sol\)](#)

Ne manquez pas cet événement et [inscrivez-vous sans attendre](#) ! Une demande de reconnaissance (label « ISFM approved ») a été déposée auprès de l'ISFM.

Informations complémentaires :

- www.innovationqualite.ch
- [Précisions concernant la remise des prix](#)
- [Programme du symposium](#)



Retour sur la rencontre du Forum Qualité de l'ASQM, le 21 novembre 2019

Le jeudi 21 novembre 2019, plus de 40 déléguées et délégués qualité des organisations médicales ainsi que leurs suppléant-e-s ont participé à la 14^e rencontre du Forum Qualité de l'ASQM à Berne.

La rencontre a notamment porté sur le relevé MAS, le nouveau [CAS « Qualité en médecine »](#) et la [plateforme en ligne des guides de pratique Suisse](#). Cet événement a également été l'occasion de présenter les tâches et fonctions des déléguées et délégués de l'ASQM, adoptées par le Comité directeur de l'ASQM lors de sa séance du mois d'août.



Le thème principal de la rencontre était consacré à l'actualité politique et plus exactement au volet « renforcement de la qualité et de l'économicité » de la révision de la LAMal (art. 58). Il a en particulier été question de la manière dont les organisations médicales peuvent faire entendre leur voix durant la mise en application de l'article 58.

La prochaine rencontre du Forum Qualité aura lieu le jeudi 30 avril 2020 (matin), à l'Hôtel Kreuz à Berne.

Registres : mise à jour des recommandations après un test pratique

Soucieuses de garantir la qualité des registres, les organisations ANQ, FMH, H+, ASSM et unimeduisse ont publié en 2016 des recommandations communes relatives à la création et à la gestion des registres de santé. Depuis lors, les éditeurs ont soumis leurs critères à un test pratique et demandé à un groupe de dix experts indépendants d'examiner dix registres suisses sur la base des recommandations. Les gestionnaires des registres ont reçu une note synthétique détaillée du groupe d'experts et disposent ainsi d'approches concrètes pour continuer à améliorer la qualité de leurs registres et pour la préserver de manière durable.

En s'appuyant sur les résultats du groupe d'experts, les éditeurs ont principalement précisé les exigences minimales pour la garantie de la qualité et l'utilisation des données. En ce qui concerne la liste de contrôle, plusieurs critères ont été précisés et/ou leur pondération optimisée.

Le test a démontré dans l'ensemble que les recommandations pour la tenue des registres étaient aisément applicables. Elles constituent un instrument pertinent d'amélioration de la qualité pour les gestionnaires des registres et pour les décideurs.

Une chose est claire pour les éditeurs : il faut continuer à améliorer la qualité des registres suisses. En effet, les registres de santé contenant des données de qualité continueront à gagner en importance, notamment en raison du durcissement des exigences en termes de transparence des prestations médicales et de leur comparabilité.

>> [Recommandations 2.0](#)

>> [Rapport d'experts](#)

L'ASQM, santésuisse et curafutura lancent un projet pilote pour davantage de qualité et de transparence dans le secteur ambulatoire

Dans le cadre du « groupe de travail Qualité FMH / assureurs » (GTQ FMH / assureurs), l'ASQM, santésuisse et curafutura ont lancé un projet pilote visant à promouvoir la qualité et la transparence dans le secteur ambulatoire, auquel participent la Société suisse de pédiatrie et la Société suisse d'oncologie médicale.

Les deux organisations médicales devront définir des activités qualité pour leur propre domaine et expliquer comment ces activités peuvent les aider à développer la qualité de la prise en charge des patients. Le GTQ FMH / assureurs examinera les activités qualité proposées et en sélectionnera entre trois et cinq en vue de leur réalisation dès début 2020.

Les membres des deux sociétés exerçant dans le secteur ambulatoire publieront ensuite sur www.doctorfmh.ch les activités qualité recommandées qu'ils comptent mettre en œuvre, à des fins de transparence envers le grand public, le monde politique et les assureurs. Les données seront vérifiées de façon aléatoire.

Avec ce projet pilote, le GTQ FMH / assureurs pose les fondations des conventions qualité que les associations des fournisseurs de prestations et des assureurs doivent conclure suite aux [modifications de la loi fédérale sur l'assurance-maladie](#) décidées par le Parlement ([art. 58a LAMal](#)).

Nous recherchons d'autres organisations médicales prêtes à rejoindre le projet pilote. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à nous écrire à asqm@fmh.ch ; nous vous fournirons volontiers de plus amples informations.

L'ASQM informe régulièrement des projets et activités en cours par le biais d'une lettre d'information.
Pour tout compliment, critique ou remarque, veuillez contacter : asqm@fmh.ch.

ASQM, FMH, Elfenstrasse 18, Case postale 300, 3000 Berne 15, Téléphone +41 31 359 11 11, Fax +41 31 359 11 12, E-Mail: asqm@fmh.ch